

## Dans ce numéro

### 1. Editorial

La responsabilité sociale et  
environnementale de  
l'entreprise (RSE) et les  
droits fondamentaux

Par Jacqueline Bouton

*And in English*

Corporate Social  
Responsibility and  
Fundamental Rights

### 2. Publications récentes

3. Le CEERE partenaire  
de la revue  
INTERSECTION

### 4. En ligne – Online

5. Actualités du mois de  
février 2011

6. Événement à  
Strasbourg : 4<sup>e</sup> JIE

7. Appel à contributions

8. Retenez dès à présent

9. Soutenir l'éthique

10. Divers

## Editorial



### La responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise (RSE) et les droits fondamentaux

Dans les réflexions sur la régulation de la mondialisation, la « responsabilité sociale de l'entreprise » suscite de nombreux questionnements. La formule et la définition

de la RSE portent à discussion.

Ainsi la traduction de l'expression anglaise « Corporate social responsibility » n'est pas si aisée. Le terme « responsabilité » a un sens plus juridique en français que « responsibility » et le mot « social » est entendu plus largement en anglais, la traduction devra donc lui préférer « sociétal ».

En France, trois textes de loi<sup>1</sup> dont la loi n° 2001-420 du 15 mai 2001 sur les nouvelles régulations économiques, dite Loi NRE, constituent la base de la politique française en matière de RSE. Cette responsabilité répond à plusieurs définitions auxquelles la France<sup>2</sup>, en tant que membre de nombreuses organisations internationales, a contribué. Parmi ces définitions<sup>3</sup>, nous retiendrons la plus récente à savoir la norme méthodologique ISO 26 000<sup>4</sup>, qui contient des lignes directrices et non des exigences.

Cette norme définit la responsabilité sociétale d'une organisation comme la maîtrise par celle-ci « *des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement éthique et transparent qui contribue au développement durable, y compris à la santé et au bien-être de la société ; prend en compte les attentes des parties prenantes ; respecte les lois en vigueur tout en étant en cohérence avec les normes internationales de comportement ; et qui est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations.* »

Cette définition constitue comme l'a souligné Monsieur l'Ambassadeur Doucin dans son rapport, une avancée importante au regard du respect des normes, même sans dispositif contraignant. En effet, issue des doctrines du management, la RSE s'entend plutôt comme une liberté pour l'entreprise de

<sup>1</sup> Loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement, Loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement

<sup>2</sup> Cf. le rapport « La responsabilité sociétale des entreprises : l'engagement de la France », M. Doucin, Ambassadeur chargé de la bioéthique et de la responsabilité sociale de l'entreprise en collaboration avec Marine Sery, stagiaire, élève avocate, EFB, Ministère des Affaires étrangères et européennes, 1<sup>er</sup> octobre 2010, <http://diplomatie.gouv.fr>

<sup>3</sup> Définitions : de la Commission européenne (Communication de la Commission du 22 mars 2006), de l'OCDE ([http://www.ocde.org/searchResult/0.3400.fr\\_2649\\_201185\\_1\\_1\\_1\\_1.00.html](http://www.ocde.org/searchResult/0.3400.fr_2649_201185_1_1_1_1.00.html)), de la Déclaration du Québec ([http://quebec2008.francophonie.org/IMG/pdf/Declaration\\_Qu%C3%A9bec\\_19\\_oct\\_08.pdf](http://quebec2008.francophonie.org/IMG/pdf/Declaration_Qu%C3%A9bec_19_oct_08.pdf)) ou encore celle du Pacte mondial des Nations Unies (Global Compact : <http://unglobalcompact.org>)

<sup>4</sup> La norme ISO 26 000 a été adoptée le 13 septembre 2010 par 93 % des pays. <http://www.iso.org/iso/fr>

s'engager ou non dans des politiques de ce genre. Or, et à l'image de la conception française où tout acteur économique et social se doit de respecter le droit de tout pays où il intervient ainsi que les normes fondamentales universelles de l'homme au travail, la norme ISO 26 000 souligne la nécessité de respecter le droit. Ainsi entendue, la RSE ne peut se dissocier du respect et de l'universalité des droits fondamentaux par tous les acteurs.

**Jacqueline Bouton**, Maître de Conférences en Droit privé et Sciences criminelles - Université de Strasbourg - Faculté de Droit, de Sciences politiques et de Gestion

### *And in English...*

#### **Corporate Social Responsibility and Fundamental Rights**

In the reflections on the regulation of the globalization, the "Corporate Social Responsibility" arouse numerous questionings. The wording and the definition of the RSE are subject to discussion.

So the translation of the English expression "Corporate social responsibility" is not so easy. The term "responsibility" has a more legal meaning in French than in English and the "social" word is more widely understood in English, the French translation will thus have to prefer to it "societal".

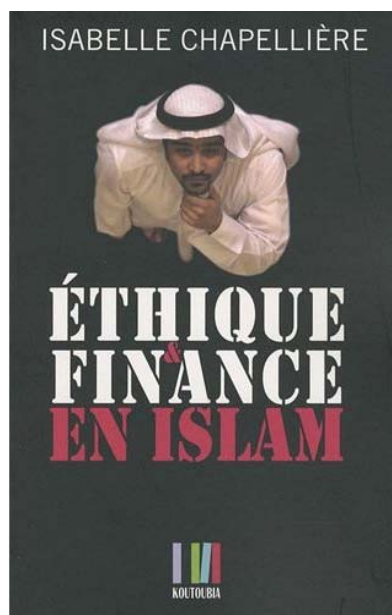
In France, three texts of law of which the law N 2001-420 of May 15th, 2001 on the new economic regulations, said Law NRE, establish the base of the French policy in RSE. This responsibility answers several definitions in which France, as a member of numerous international organizations, contributed. Among these definitions, we shall retain the most recent which is the methodological standard ISO 26 000, which contains guidelines and not requirements.

This standard defines the corporate social responsibility of an organization as the control of the " impacts of its decisions and activities on the society and on the environment, generating an ethical and transparent behavior which contributes to the sustainable development, including the health and the well-being of the society; takes into account the expectations of the stakeholders; respects the current laws while being in coherence with the international standards of behavior; and which is integrated in the whole of the organization and operated in its relationships. "

This definition is, as mentioned by Sir Ambassador Doucin in its report, an important progress towards the respect for the standards, even without binding device. Indeed, coming from the doctrines of the management, the RSE gets rather as a freedom for the company to make a commitment or not in such policies. However, and just like the French conception where every economic and social actor owes respect the law of any country where he intervenes as well as the universal fundamental rights of the man in the work, the standard ISO 26 000 insists on the necessity to respect the laws. So understood, the RSE is fully linked with the respect and the universality of the fundamental rights by all the actors.

Traduction assurée par B. Caillet

## Publications récentes



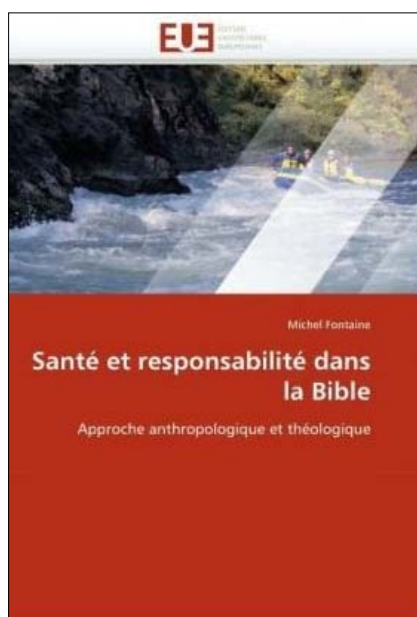
**Isabelle Chapellière, *Ethique et Finance en Islam*, Editions Koutoubia, 2009**

L'objet de l'ouvrage d'Isabelle Chapellière est d'une actualité qu'on pourrait qualifier de brûlante. Depuis une quarantaine d'années le monde de la finance est le théâtre d'une expérience nouvelle : la « finance islamique ». Cette expérience a connu une telle envergure et un tel succès que dans nombre de Facultés de Sciences Economiques et de Gestion ainsi que dans plusieurs Ecoles de Commerce à travers l'Europe et les Etats-Unis des enseignements voire des diplômes de finance islamique sont déjà mis en place. Nous sommes naturellement intrigués de connaître les raisons profondes de cette association d'une religion à une pratique d'ordre économique. Isabelle Chapellière

apporte des éléments précieux de compréhension et d'analyse de ce phénomène intrigant. Son ouvrage est composé de quatre parties qui couvrent les dimensions théologiques, éthiques, culturelles, politiques, techniques et évidemment économiques de la question. Aussi bien l'historique de la finance islamique que son fonctionnement actuel, les objectifs qu'elle se fixe et les problèmes qu'elle pose se trouvent éclairés d'une lumière de connaissance et d'analyse qui rend passionnante la lecture de l'ouvrage. Dans une première partie les origines théologiques des principes sur lesquels repose la finance islamique sont étudiées. En particulier le texte coranique fait l'objet de commentaires détaillés qui font ressortir la caractéristique fondamentale de ce phénomène, à savoir la prohibition de l'intérêt. La signification précise du vocable « *ribâ* » qui désigne, dans le texte coranique, l'intérêt est interrogée. Dans cette interrogation, Isabelle Chapellière ne manque pas de rappeler que l'Ancien Testament avait déjà formulé une interdiction à l'endroit du prêt à intérêt ; interdit qui est repris sous différentes formes par les deux autres monothéismes qui ont suivi. Il est également intrigant de remarquer que le même type de condamnation de l'intérêt figure dans le texte aristotélicien. La deuxième partie brosse un historique très éclairant de l'expérience de la finance islamique : la naissance de l'institution, les modalités de sa mise en œuvre, le fonctionnement des banques islamiques. Dans une troisième partie l'enquête d'Isabelle Chapellière se poursuit sous forme d'une étude de cas : l'apparition et le développement des banques islamiques en Turquie à partir des années 1980. Cette étude de cas montre, de façon saisissante et convaincante, en quel sens l'expérience de la finance islamique ne constitue guère une alternative au système capitaliste. Bien au contraire il s'agit d'une innovation ingénieuse pour intégrer l'épargne « musulmane » dans le circuit économique. Les banques islamiques ont permis, dans l'économie turque, la transformation d'une épargne oisive en investissement. En d'autres termes, grâce à cette expérience, une meilleure intégration dans le système capitaliste des composantes encore traditionnelles de l'activité économique se trouve réalisée. Enfin la dernière partie de l'ouvrage engage une réflexion très suggestive sur la question de savoir si la finance islamique pourrait apporter une certaine moralisation et par conséquent une régulation des pratiques financières dont les excès terrifiants et le cynisme sordide bouleversent et désarticulent l'économie dite réelle, c'est-à-

dire les conditions d'existence matérielles de ceux qui travaillent.

**Ragip Ege**, Pôle Européen de Gestion et d'Economie (PEGE), Université de Strasbourg



**Michel Fontaine, *Santé et responsabilité dans la Bible. Approche anthropologique et théologique*, Sarrebruck, Éditions universitaires européennes, 2010, 159 p.**

« Le problème de la santé dans le monde n'est-il pas un problème de foi ? » C'est à partir de cette interpellation d'un ancien directeur de l'OMS que Michel Fontaine, frère dominicain et professeur à Lausanne dans les domaines de la santé, de l'éthique et du social, nous entraîne à revisiter la parole biblique confrontée aux thèmes de la maladie, de la santé et de la guérison. Parole qui, malgré les modifications importantes qu'a subi l'art de guérir, n'a pas perdu de son acuité. Alors, faut-il avoir la foi pour être en santé ? L'auteur ne tombe pas dans le piège

d'une réponse simpliste, mais se sert de ce point de départ pour partir à la recherche des dimensions de l'humain, y compris sa relation à Dieu, qui ne sont pas étrangères à son être-en-santé.

Après une mise en contexte exposant la pertinence de cette attention au texte biblique pour éclairer les situations souffrantes d'aujourd'hui, l'ouvrage se déploie en deux volets, passant de manière significative, de la maladie à la santé. La première partie explore le rapport d'Israël à la maladie. D'emblée on met bien en évidence que même si on parle de maladie, ce dont il faut parler en premier, c'est de la vie. La clé herméneutique pour lire la maladie sera donc celle de la vie donnée par Dieu, non pas abandonnée, mais incluse dans une relation de communion, inscrite temporellement dans un projet pour l'homme. L'humain comme une totalité unifiée va être étudié sous l'angle des deux aspects riches en symboles du souffle et du sang. Deux aspects fondamentaux dans l'anthropologie biblique qui permettent d'établir des liens intéressants avec le monde contemporain des soins. C'est cette vie que la maladie vient ébranler, révélant la fragilité et la vulnérabilité de l'humain. Mais la maladie ne peut jamais être dite pour elle-même, elle se dit toujours selon la belle image d'un « en creux » par rapport à la plénitude de la vie. La réflexion théologique doit tenir compte de cette ambivalence, non pas pour l'observer froidement, mais pour thématiser le passage d'une *anthropologie blessée* à une *anthropologie ressuscitée*. Constamment est relevée cette dynamique, portée par la foi, d'une mortalité appelée à la vie en lieu et place d'une vie appelée à la mort.

La deuxième partie aborde la santé et la guérison dans cette logique d'un dépassement de la blessure anthropologique dans un *chemin de spiritualisation*. Dépassement qui suppose la mise en œuvre de la responsabilité humaine, mais dépassement qui est aussi orientation vers l'humanité du Christ qui génère un regard neuf sur la vie donnée, la santé et la maladie, avec de belles pages sur l'adoption filiale qui ouvrent vers une perspective communautaire précieuse pour penser le prendre soin. La responsabilité sera alors celle d'un engagement dans ce chemin de vie *donnée* qui malgré ses *limites* et ses fragilités appelle à

la *réciprocité* d'une relation de confiance voire de connivence avec Dieu. Michel Fontaine nous offre là une réflexion stimulante et abordable qui ouvre notre regard sur l'humain. Même si le lien avec la pratique soignante est peu explicite, on voit bien comment cette mise en évidence d'une multidimensionnalité ouverte peut interpeller ceux qui sont confrontés à la non-santé et les empêcher de se limiter à des aspects biologiques. Des questions classiques comme la souffrance du juste, la rétribution, le rôle du péché restent ouvertes. On voit bien cependant, en particulier dans les textes bibliques étudiés en détail (guérisons de Naaman et d'un aveugle par Jésus), que ce ne sont pas là les questions essentielles. Ce travail nous amène plutôt à nous focaliser sur une conception de la santé qui concerne l'homme dans son entier et qui se déploie dans l'itinéraire de celui-ci dans le monde, dans un véritable *apprentissage*, dans son *long travail de reconnaissance du don* sous le regard de Dieu.

**Thierry Collaud**, Théologie morale fondamentale Université de Fribourg, Suisse

---

## Le CEERE est partenaire de la revue :



**INTERSECTION : Sciences, philosophies religions**, Editions Privat, 2011, Institut Catholique de Toulouse (ICT). La revue veut être une INTERSECTION où se retrouvent les différents chemins de pensées, de croyances, de points de vue sur le monde actuel. [Pour vous abonner ou en savoir plus cliquez.](#)

## En ligne – Online

Retrouvez toutes nos vidéos sur notre site internet  
<http://ethique-alsace.unistra.fr>



A redécouvrir en ligne sur notre site <http://ethique-alsace.unistra.fr> rubrique **Canal Ethique** :

– **Savoir(s) en commun** : Accédez aux nombreux rendez-vous (du son, des vidéos, des photos, des paroles... du sérieux, de l'étrange, de l'inattendu) sur le site de **Savoir(s) en commun**. Du contenu et des échanges pour se faire sa propre opinion sur « Le(s) corps ».

– Retransmission du Magazine *Paraboles* N°409 sur le thème de l'Eugénisme – Court métrage et commentaires (intervention de Marie-Jo Thiel), février 2010.

– Retransmission du Magazine *Paraboles* N°410 sur le thème « Travail et développement » – Court métrage et commentaire (intervention de Marc Feix), février 2010.

– Retransmission du colloque des espaces éthique régionaux sur le thème : L'homme et sa Nourriture. Symbolique et enjeux éthiques, qui s'est tenu à Strasbourg du 8 au 10 septembre 2009.

– Retransmission de la soirée des Etats généraux de la bioéthique : Débat citoyen du 25 mars 2009 à la faculté de médecine de Strasbourg – Inauguration de l'ERERAL (Espace de Réflexion Ethique Région Alsace) – Grande conférence inaugurale des troisièmes Journées Internationales d'Ethique par le Pr. Jean-François Mattei.

– Retransmission des troisièmes Journées Internationales d'Ethique du 26 au 28 mars 2009 sur le thème : « Quand la vie naissante se termine ».

**Le DVD du colloque « Quand la vie naissante se termine » est disponible – coût : 20€**

Pour vous le procurer envoyez un chèque bancaire libellé à l'ordre de « l'Association Herrade de Landsberg » à l'adresse suivante : Professeur Anne Danion-Grilliat, Association Herrade de Landsberg Hôpitaux Universitaires de Strasbourg 1, Place de l'Hôpital 67091 Strasbourg Cedex. Notez bien vos nom et adresse dans votre correspondance.

Par ailleurs vous pouvez également retrouver depuis le site de la [Fondation Ostad Elahi](http://www.fondationostadelahi.com/) des entretiens filmés autour de l'éthique :

<http://video.fondationostadelahi.com/>

---

## Actualités de Février 2011



**Mardi 1<sup>er</sup>** – Séminaire de Recherche IRIST  
Thème : Figures du pouvoir dans la pratique médicale *de l'autorité à la surveillance*, par Jean-Christophe Weber  
De 16h à 18h – Salle de l'annexe – CEERE – Strasbourg

**Du mardi 1<sup>er</sup> au 5** – Forum européen de bioéthique  
Thème : Vieillesse et fin de vie  
Lieu : Strasbourg

**Lundi 14 au jeudi 17** – Session nationale de formation CERAS Projet  
Thème : Famille cherche société  
Lieu : Centre Sèvres – 35 bis rue de Sèvres – 75006 Paris Métro Sèvres-Babylone

**Lundi 14** – Séminaire Ethique et Droits de l'homme  
Thème : Dire la paix dans l'évangile de Luc. Le paradoxe de la division, par M. Daniel Gerber  
De 17h30 à 19h – Salle Fustel – Palais Universitaire – Strasbourg

**Lundi 14** – Les Rencontres d'Hippocrate...  
Thème : Vivre les dons d'organes avec ses croyances.  
À 18h – Faculté de médecine Paris Descartes – 15 rue de l'école de médecine – Paris 6<sup>e</sup>

**Jeu 17** – Séminaire Bioéthique et société  
Thème : Les enjeux éthiques du vieillissement, par Jean-Claude Nilles  
De 16h à 19h – CEERE – Strasbourg

### Actualités en éthique...

Retrouvez toutes ces actualités sur notre site internet

<http://ethique-alsace.unistra.fr>

## ZOOM

Événement à Strasbourg  
du 23 au 26 mars 2011

Les 4<sup>e</sup> Journées  
internationales d'éthique

Au Palais de la musique et  
des congrès de Strasbourg  
(France)

Sur le thème

**L'automne de la vie :**  
*enjeux éthiques du  
vieillessement*

Grand colloque  
interdisciplinaire et  
international avec  
traduction simultanée  
(français, anglais et  
allemand) et conférenciers  
de renom.

Dans la continuité des  
précédentes, les  
4<sup>e</sup> Journées Internationales  
d'Éthique sont une  
initiative du CEERE et de  
nombreux partenaires se  
sont associés au projet.

Appel à contributions et à  
posters (Call for papers)

Ouvert à la Formation  
continue, à la formation  
médicale continue (avec  
numéro d'agrément)

**Pour en savoir plus  
et télécharger le  
programme, bulletin  
d'inscription, cliquez**

*See English Version*

*Und in deutsche Sprache*

**Jeudi 24** – Séminaire Figures de la précarité

Thème : Le politique face à la précarité, par Jean-Louis LORRAIN

À 16h – Salle 14-15 – CEERE – Strasbourg

**Jeudi 24** – Streitfall Babyklappe Ein Jahr nach der Stellungnahme des  
Deutschen Ethikrates

À 18h – Berlin-Brandenburgische Akademie der Wissenschaften, Leibniz-Saal  
– Markgrafenstraße 38 - 10117 Berlin – Deutschland

*Pour en savoir plus sur toutes ces manifestations et celles qui suivent les autres  
mois : cliquez sur les dates ou rendez-vous sur notre site Internet  
<http://ethique-alsace.unistra.fr> / Rubrique « Actualités en Éthique ».*

---

## Événement à Strasbourg

### Les 4<sup>e</sup> Journées internationales d'éthique



**L'automne de la vie :**

enjeux éthiques du vieillissement

**Der Herbst des Lebens**

Ethische Fragen zum Altern

**The Autumn of Life**

Ethical Challenges of challenges of Ageing

### Du 23 au 26 mars 2011 à Strasbourg

Grand colloque interdisciplinaire et international avec traduction simultanée (français, anglais et allemand) et conférenciers de renom. Dans la continuité des précédentes, les Quatrièmes Journées Internationales d'Éthique sont une initiative du CEERE et de nombreux partenaires se sont associés au projet.

**Ouvert à la Formation continue, à la formation médicale continue (avec numéro d'agrément) – cliquez**

**[Pour en savoir plus cliquez/ for more details ...](#)**

---

## Appel à contributions

Association internationale Droit Ethique et Science  
Journal international de bioéthique

**Thème : « Les conflits d'intérêts en médecine »**

Vendredi 11 mai 2011 – Centre universitaire Malesherbes, 108 boulevard  
Malesherbes, 75017 Paris

**Objectif :**

## Appel à contributions

Perçue essentiellement comme une relation de soin entre médecin et patient, l'activité médicale prend en compte, au premier chef, l'intérêt du malade. Inscrite dans une dimension sociale et largement transformée par son lien avec la recherche mais aussi par une approche de santé publique, la médecine intègre pourtant d'autres intérêts. Jusqu'à quel point, cette cohabitation d'intérêts devient-elle conflictuelle ? Au-delà des aspects médiatiques, voire polémiques, de cette situation, le Journal International de Bioéthique souhaite ouvrir sa journée annuelle à des analyses, réflexions et propositions qui permettent d'aborder cette question importante et encore peu débattue de l'exercice de la médecine

### Méthode :

Un appel à contribution est fait aux personnes qui souhaitent intervenir dans le cadre des différentes tables rondes. Elles sont invitées à adresser les titres et résumé de cette intervention à Christian Byk ([christian.byk@aliceadsl.fr](mailto:christian.byk@aliceadsl.fr)) **pour le 10 mai 2011 au plus tard.**

Après décision du conseil scientifique, elles seront informées des modalités de leur intervention

**Pour en savoir plus cliquez**

## Retenez dès à présent

## Retenez dès à présent



### Colloque « Ethique et famille » – Fondation Ostad Elahi

Du jeudi 17 mars 2011 au vendredi 18 mars 2011

Quelles questions éthiques soulève la prise en charge de l'enfant dans le cadre de l'intervention sociale en protection de la jeunesse ? Où en est l'obligation d'entretien des parents à l'égard de leur enfant majeur ? Quels choix procréatifs faire dans le cas où l'un des parents est atteint d'une maladie héréditaire ? Ce sont là quelques unes des questions qui seront abordées dans le colloque "éthique et famille" qui se tiendra les 17 et 18 mars 2011 à la

Mairie du 16e arrondissement de Paris, 71, avenue Henri Martin, 75016 Paris.

**Pour en savoir plus consultez le site web :**

<http://www.colloque-ethique-famille.fr>

## Soutenir l'éthique

*Ensemble, nous pouvons construire un monde « plus humain ».*

## Soutenez l'éthique !

**Vous aimez l'éthique ? Vous aimez ce que nous faisons ?** Chaque mois vous recevez la lettre du CEERE ? Vous appréciez les Journées internationales d'éthique que nous organisons et les formations que nous proposons ? Nous avons d'autres projets encore : des bourses pour nos étudiants, augmenter nos échanges internationaux, etc.





Le travail autour de l'éthique, de la recherche et l'enseignement, la formation et les sensibilisations autour de qui peut humaniser, ne peut se faire sans un minimum de moyens. Soutenez l'éthique ! Ensemble nous pouvons construire un monde plus humain.

### **Donner au CEERE, c'est payer moins d'impôts.**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009, une fondation partenariale à l'Université de Strasbourg, *la Fondation université de Strasbourg*, a été créée pour accompagner les grands projets de l'Université tels que le handicap, des bourses sociales, des chaires d'enseignement mais également l'éthique via le CEERE. Ainsi, donner de l'argent au CEERE en mentionnant « Ethique – CEERE » vous permet désormais de payer moins d'impôts !

### **Quels sont les avantages fiscaux ?**

Particulier, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 66% du montant de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Par exemple, si vous avez 1000 € de disponible pour nous soutenir, faites nous un don de 3000 € ! Vous récupérez la différence sur votre feuille d'impôts !

Entreprise, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 60% du montant de votre don dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaire.

Si vous payez l'ISF, vous bénéficiez d'une déduction fiscale de 75% du montant de votre don dans la limite de 50 000 € par an.

Le don au CEERE vous rend acteur du travail éthique. Grâce à vous des projets autour de l'éthique peuvent voir le jour. Ensemble, nous pouvons ainsi construire un monde « plus humain ».

### **Comment faire ?**

C'est très simple. Il vous suffit de compléter le bulletin de don en cliquant ici et d'y joindre un chèque à l'ordre de « Fondation Université de Strasbourg » en précisant que vous souhaitez flécher la somme allouée à l'« éthique – CEERE » et d'envoyer le tout à l'adresse suivante :

**Fondation Université de Strasbourg  
8 allée Gaspard Monge – BP 70028  
F-67083 Strasbourg Cedex**

Vous recevrez alors un reçu fiscal permettant de déclarer votre don lors de votre déclaration d'impôts.

Plus de renseignements sur <http://fondation.unistra.fr>

## Divers

## Divers



### **Aider, suggérer, pourquoi pas ?**

Si vous avez des suggestions, si vous voulez nous aider, devenir **BENEVOLE** (travail de secrétariat, de traduction, d'informatique, de communication, de filmage... selon compétences reconnues), nous soutenir financièrement (via la Fondation de l'Université de Strasbourg), faire un stage

## Nous contacter

*Tél. Secrétariat*

+33 (0) 3.68.85.39.68

*Tél. Direction*

+33 (0) 3.68.85.39.52

*[\*\[alsace.unistra.fr\]\(http://ethique-alsace.unistra.fr\)\*](http://ethique-</a></i></p></div><div data-bbox=)*

*[ceere@u-strasbg.fr](mailto:ceere@u-strasbg.fr)*

(domaines : secrétariat, informatique, relations internationales...) : contactez-nous à [ceere@u-strasbg.fr](mailto:ceere@u-strasbg.fr) ou en vous adressant directement à [mthiel@unistra.fr](mailto:mthiel@unistra.fr). Vous pouvez également nous téléphoner aux heures de bureau du mardi au vendredi.

### **Lettres du CEERE**

Les lettres précédentes peuvent être lues sur notre site <http://ethique-alsace.unistra.fr> Rubrique *Actualités en éthique*

Si vous voulez vous abonner (*C'est gratuit !*) : connectez-vous sur notre site.

Dans la colonne de gauche de la page d'accueil, il suffit de cliquer sur le lien correspondant.

Si vous voulez vous désabonner : adressez-nous un mail à [ceere@u-strasbg.fr](mailto:ceere@u-strasbg.fr)

Si vous connaissez des gens intéressés à l'éthique, n'hésitez pas à nous les signaler. Nous nous ferons un plaisir de leur adresser cette lettre.